



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique des interruptions de grossesse

Description

La statistique des interruptions de grossesse offre un aperçu général des interruptions de grossesse en Suisse. Elle informe sur la situation actuelle et sur son évolution au fil du temps.

Disponible depuis:

Première année de référence de la statistique: 2006; données plus anciennes reprises de statistiques précédentes. Disponible sous forme électronique à partir de 2007.

Caractères relevés:

Interruptions de grossesse (volontaires ou effectuées pour des raisons médicales) pratiquées en Suisse par des institutions autorisées à le faire

Canton de domicile (domicile civil)

Âge de la femme

Durée de la grossesse avant son interruption

Date de l'interruption

Méthode utilisée

Autres variables selon le canton

Méthodologie

La statistique des interruptions de grossesse est une enquête exhaustive établie sur la base des indications communiquées par les médecins (obligation d'annonce).

Degré de régionalisation:

Canton

Périodicité:

Annuelle

Période de référence:

Année civile

Qualité des données statistiques:

Le relevé des données au niveau national permet d'établir des comparaisons sur les plans régional et international. Point faible de la statistique des interruptions de grossesse: Le nombre de variables saisies varie selon les cantons.

Révision:

Bases légales

Code pénal, art. 119, chiffre 5 (révision du 23 mars 2001)

Loi du 9 octobre 1992 (RS 431.01) sur la statistique fédérale (LSF)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les médecins cantonaux
Section Santé de la population

+41 58 463 67 00

Email: interruptio@bfs.admin.ch